

DEC152864DR17

Décision portant nomination de Mme Alexandra Schilliger aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 08 décembre 2004 portant création et organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Alexandra Schilliger, ingénieure d'études de 2^e classe, est nommée chargée de mission auprès de la déléguée régionale de la circonscription Bretagne - Pays de la Loire, du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016. Sa mission a pour objet la conduite des opérations de travaux.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Alexandra Schilliger demeure affectée à la Délégation Bretagne - Pays de la Loire, située au 1 rue André et Yvonne Meynier à Rennes (35).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016, Mme Alexandra Schilliger percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne - Pays de la Loire.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 janvier 2016

Le président

Alain Fuchs